Annexe n° 1

IFSE

Cartographie des groupes de fonctions mise à jour au 1^{er} janvier 2024 Montants socles et plafonds indemnitaires

Groupe	Fonctions des IJS	Socle indemnitaire – Ile-de-France	Socle indemnitaire – Hors IDF	Plafond IFSE
1	Dans les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES): Adjoint au DRAJES	16 900 €	16 200 €	38 021 €
2	Dans les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) : Responsable de pôle / Chef de pôle Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès du DRAJES Dans les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) : Adjoint au chef du SDJES Dans les établissements publics (EP) : Responsable / Chef de pôle, de département ou de service	14 400 €	13 000 €	33 737 €
3	Dans les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES): Adjoint à un chef de pôle Autres fonctions Dans les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES): Chargé de mission ou de projet Responsable de pôle ou de service Autres fonctions Dans les établissements publics (EP): Autres fonctions	12 500 €	11 000 €	26 775 €